



Voiture renault 65 000km a subit une casse moteur

Par **Menini**, le **09/10/2009** à **16:30**

Bonjour,

notre voiture renault kangoo avait 65 000 km lorsque nous avons une casse moteur nous avons pris notre protection juridique de notre assurance qui a fait passer un expertise moteur depuis mai 2009 nous relançons notre protection juridique et l'expert mais aucune reponse que doit-on faire pour que le dossier avance ? merci de votre reponse
notre voiture est immobilisée depuis fevrier 2009 dans un garage pegeot et le garage renault a ouvert un dossier au service clientele renault et la aussi pas de reponse.